

Travaux de requalification du  
centre-bourg : mode d'emploi

— DOSSIER page 3-4

Juillet 2024

# Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“ Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

En septembre prochain, la rénovation de la traversée du centre bourg sera engagée pour neuf mois de travaux. Ce projet phare du programme Petite Ville de Demain attendu par la population et les commerçants a pour objectif d'apporter attractivité et dynamisme pour tout un territoire. Vous trouverez dans ce journal le calendrier et les étapes des travaux.

A cette occasion, le centre socio culturel organise le 12 octobre prochain une journée sur la thématique « la rue aux familles », un temps de convivialité marquant le passage de l'ancien centre bourg à une ville « neuve ».

Dans le même temps, je salue l'accompagnement des services et l'implication des élus dans la vie de notre cité, une ville en mouvement résolument tournée vers l'avenir.

Vendredi 26 juillet, se tiendra l'ouverture des jeux olympiques et paralympiques, un événement mettant sous les feux des projecteurs des sportifs de toutes catégories, performants dans leurs disciplines respectives.

L'occasion aussi de rappeler les valeurs du sport telles que l'amitié, le respect, la fraternité, la solidarité et plus particulièrement celles du sport paralympique telles que la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage.

Les associations sportives, culturelles, sociales et les écoles se font l'écho de cet événement. Porteuses de lien, elles constituent le ciment de notre vie sociale.

En ces temps tourmentés, gardons espoir en ce qui porte notre République « Liberté, égalité et fraternité ».

Je vous souhaite un bel été  
Ensemble cultivons créativité et diversité

Sylvie Dubois,  
maire



— FESTIVITÉS

## Été 2024

Avec les beaux jours voici revenu le temps des animations estivales : concerts, marchés nocturnes, expositions, séances de cinéma en plein air (voir agenda).

Cette année deux associations nous accompagnent dans l'organisation des deux temps forts de l'été : l'ACCA (association de chasse) pour la fête nationale et l'Amicale Laique de Villeneuve de Berg pour la fête votive. Nous remercions les présidents d'associations et les bénévoles qui nous soutiennent pour ces événements.



→ En plus des expositions proposées à l'Hotel Malmazet, la Médiathèque Elise et Maurice BOULLE accueillera : Nicolas Brancato (photos) du **05 au 25 juillet** et Rhani Ghoular (peintures) du **2 au 22 août**.

**Le 08 juillet** à 21h aura lieu à l'Eglise St Louis dans le cadre de la 25<sup>ème</sup> édition du Festival Cordes en ballade un concert «UN CHANT QUI NOUS ÉVEILLE» avec Ariana Vafadari (mezzo-soprano) & le Quatuor Debussy, de Vivaldi aux poètes perses».

**Le 14 juillet** après la cérémonie au monument aux morts à 11h, un apéritif animé par Jean Marie Lacroix à l'accordéon vous sera offert par la municipalité devant la Mairie.

Ensuite, l'ACCA, vous accueillera Place des Combettes pour un concours de pétanque avec buvette.

A partir de 22h, aura lieu le traditionnel feu d'artifice tiré par Artifeux suivi par

un bal populaire animé par «Chris Var Night Concept».

**Du 16 juillet au 20 août** inclus auront lieu LES MARDIS EN FÊTE marchés nocturnes et animations dans la rue principale à partir de 19h. La Batucada BAHIAVI et la Compagnie Paty Pereira animeront le premier mardi suivront Le Cabaret de Betty, les 2CV, Jean Marie Lacroix, Yan Yannim, Les Fous du Roi, Poppy, Xentrick (programme disponible en mairie et dans vos commerces).

La fête votive aura lieu les **23 et 24 août** Place des Combettes.

Buvette et concours de pétanque organisés par l'ALVDB avec des structures gonflables pour amuser les enfants et les plus grands.

Vendredi et samedi en soirée concerts DJ par «304K EVENT'S».

**Dimanche 25 août** apéritif offert place Fernand Fargier, au Petit Tournon.

## — ENERGIE

# Un toit photovoltaïque citoyen sur le gymnase de la commune !



**La commune de Villeneuve de Berg et la société citoyenne Sud-Vivarhône-Energie s'associent pour équiper le toit du Gymnase Pierre Cornet d'une centrale photovoltaïque. Sud Vivarhône Energie, société coopérative et citoyenne, est ouverte à l'investissement et la participation active des citoyens.**

Le 26 avril dernier, en conseil municipal, les élus villeneuvois ont décidé de confier à la SAS Sud-Vivarhône énergie la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque sur le toit du Gymnase de la commune. Cette société a la particularité d'être gouvernée de façon coopérative et son capital est détenu par des citoyens et des collectivités du Sud-Ardèche. Ce format original et ouvert à tous permet de promouvoir le photovoltaïque et de mieux associer la population aux retombées économiques des projets. C'est aussi une solution efficace pour optimiser les investissements sur les toitures les plus propices à l'énergie solaire. Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à vous rapprocher de Sud-Vivarhône-Energie

### Renseignements complémentaires :

Adresse courriel : sudvivarhone@gmail.com / Tel : 06 77 65 68 66

Site internet : www.sud-vivarhone-energies.org

## — INTERNET

# La fibre arrive !



Après de longs mois de travaux, le déploiement de la fibre par ADN est en train de se terminer, le calendrier prévoit une mise en service sur toute la commune pour l'automne 2024. Si toutefois vous désirez avoir plus de renseignements sur la fibre et connaître où en est votre éligibilité à votre domicile RDV sur le lien suivant : ardechedomenerique.fr

## — AGENDA

### LES EXPOSITIONS Hôtel Malmazet

**6 au 27/07** : Jean-Pierre Barbet «Barvan» et Joel Dupland.

**10 au 31/08** : Claudine Le Page-Moula et Didier Henault «Heno».

**7 au 21/09** : Sylvia Fuet et Henry Arlaud

### LES CORDES EN BALLADE

**08/07** : 21h Concert Eglise St Louis Résa possible à l'OT et

www.cordesenballade.com

**14/07** : FETE NATIONALE

### MARDIS EN FETE

**du 16/07 au 20/08** inclus :

Marchés nocturnes et animations à partir de 19h.

### VISITES GUIDEES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MERIDIONAL

**08/07** : Sur les pas d'Olivier de Serres 19h-20h (avec Les Cordes en Ballade)

**24/07** : Une bastide royale en Vivarais 18h-19h30.

**01/08** : Enquête dans le passé 10h-11h30.

Rdv Place Oliver de Serres. Visites gratuites. Réservation conseillée.

Contact : P.A.H. 04 75 91 45 09

contact@vivaraismeridional.fr

Office du tourisme 04 75 94 89 28

### CINEMA SOUS LES ETOILES\*

**25/07** : Petit Boulodrome MILADY

**01/08** : Place du Petit Tournon VIVRE AVEC LES LOUPS

**08/08** : Petit Boulodrome UN PTIT TRUC EN PLUS

### DOCUMENTAIRE\*

**21/08** : Projection dans le cadre des Etats généraux du film documentaire de Lussas au Petit Boulodrome

(\*à la tombée de la nuit. Séances offertes par la municipalité).

### FETE VOTIVE 23 et 24/08.

### LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

**21 et 22/09** : « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connections » « patrimoine maritime ».



## — AGENDA MÉDIATHÈQUE

Élise et Maurice Boule

Rue du Jardin-Public, tél. 04 84 88 44 04

### EXPOSITIONS

« Entre Drôme et Ardèche »

De Nicolas Brancato

**DU 1er AU 22 JUILLET** / Tout public

Vernissage : jeudi 4 juillet à 18h.

De Ghoular, peintre abstrait lyrique

**DU 1er AU 22 AOÛT** / / Tout public

Vernissage : jeudi 1er août à 18h

Horaires d'ouverture d'été, du 8 juillet au 24 août :

Mardis 15h30/18h30

Mercredis 9h30/13h

Jeudis 15h30/18h30

Samedis 9h30/13h

Reprise des horaires habituels : lundi 26 août.

# La restauration scolaire, au goût du jour

La pause méridienne est un des temps importants de la journée des enfants scolarisés dans les écoles publiques villeneuvoises. Au-delà des activités périscolaires proposées par les animateurs du service municipal de l'éducation, la qualité de la restauration fait l'objet de toute notre attention.

En début de mandat nous avons révisé le marché passé avec notre prestataire, la société API restauration, pour élever, de manière pragmatique, nos attentes en matière de produits bio, de produits locaux ou régionaux, de repas adaptés à l'âge des enfants, avec un niveau d'exigence supérieur aux seuils réglementaires en vigueur. La loi Egalim 2, adoptée par le parlement en octobre 2021, a rejoint nos demandes. Dans le même temps, alors que les prix des denrées alimentaires et de l'énergie explosaient faisant passer le coût d'un repas par enfant de 5,88 € en 2021 à 8,40 € en 2023, nous avons réussi à tenir un prix de repas modérés pour les familles et surtout mis en place les quotients familiaux et le repas à 1 € pour 1/3 des familles les plus modestes.

La révision du marché de restauration scolaire opère malheureusement un rattrapage avec une augmentation de 45 % des tarifs pratiqués par notre prestataire. La municipalité a décidé d'accentuer la politique sociale engagée 3 ans plus tôt, en élargissant le nombre des familles bénéficiaires du repas à 1 €. Désormais, il sera accessible aux familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1000 € (contre 700 € auparavant). Près de la moitié des familles bénéficiera ainsi de cette mesure sociale, financée par la commune et par l'Etat avec une baisse du prix du repas de 66 % pour 20 % des familles. Pour les autres, la municipalité a décidé de prendre à sa charge la moitié de l'augmentation du coût de l'assiette et de prendre en charge la totalité des augmentations des coûts de l'énergie.

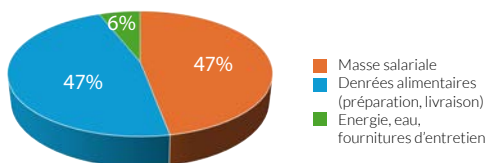
Le coût moyen pour la commune d'un repas avoisine désormais 9,86 € par jour et par enfant scolarisé dans les écoles publiques villeneuvoises. La commune prend en charge selon les familles entre 49 et 62% de cette somme, les familles s'acquittent d'une participation allant de 1 à 50% selon leurs revenus, le solde provenant



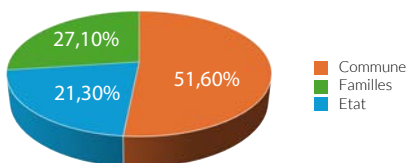
de l'État dont la commune a réussi à mobiliser l'aide dans le cadre d'une convention triennale.

Pour ce nouveau marché de restauration scolaire, le choix de la municipalité est tout d'abord d'accentuer la lutte contre le gaspillage alimentaire en demandant à notre prestataire de poursuivre son travail d'adaptation des menus et en renforçant les actions d'éducation au goût et de présentation des plats présentés au menu. 50% des produits répondront aux exigences de développement durable, 20 % de bio, 20% de produits régionaux, 80 % de produits frais et de saison avec la généralisation d'un repas par semaine sans viande. D'autre part, nous avons demandé à notre prestataire de développer l'information et la communication vis à vis des enfants et des familles. L'éducation, l'alimentation et le bien-être des enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et élémentaires restent donc une priorité de notre commune.

Composition du coût du repas



Répartition de la prise en charge du coût des repas



## Groupe scolaire public Claude Pradal : inscriptions

Les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants peuvent être inscrits, dès à présent, pour la rentrée scolaire de septembre 2024 auprès du service éducation.

## Notre Dame du Coiron

L'école Notre Dame du Coiron compte trois classes allant de la Petite Section au CM2. C'est une école familiale où chacun a l'opportunité de trouver sa place, et évolue à son rythme. Le travail d'équipe et les relations avec la mairie et les différentes structures de la communauté de communes ont une place primordiale afin d'offrir aux élèves une ouverture riche et diversifiée. Le projet d'établissement « Former des apprenants ouverts sur le monde » comprend notamment la pratique de l'anglais au quotidien, des journées à thème en anglais, correspondance avec l'étranger, classe de découverte en immersion anglais... Pour l'année scolaire 2024-2025 les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 juillet et à partir du 26 août.

## — DROITS DES ENFANTS

# Connaître ses droits pour mieux les défendre

L'un des fils conducteurs du programme d'animation périscolaire cette année a été celui des droits universels des enfants. Après la semaine des droits de l'enfant en novembre dernier au cours de laquelle les animateurs périscolaires ont construit tout un programme d'animation, après la signature en avril de la convention territoriale entre la commune et l'UNICEF à l'occasion de laquelle les enfants ont pu échanger avec les déléguées de l'UNICEF venues à leur rencontre, près de 200 enfants ont célébré



fin mai la journée « Uniday » sur le thème des jeux olympiques. Une belle réussite de l'équipe d'animation en partenariat avec le centre socioculturel et UNICEF France et une manière de se sensibiliser aux droits des enfants à travers le monde, tout en jouant. Un bel apprentissage d'une citoyenne active. Bravo à toute l'équipe d'animation, bravo aux enfants !

# Travaux de requalification du centre-bourg : mode d'emploi

## Installer l'avenir au centre du village

Nous y sommes. Les travaux de requalification de la traversée du centre-bourg démarreront dès l'automne. Ces travaux sont indispensables pour la revitalisation du centre-bourg. Dans le précédent numéro du Pitchoun, nous vous avons présenté le projet et les ambitions dont il est porteur : il s'agit d'apaiser la circulation automobile et de moderniser notre rue principale au bénéfice de tout le territoire : vivifier le centre-bourg du bourg-centre. La période de travaux qui s'engage ne sera pas sans effet sur le quotidien des Villeneuvois. Il

nous a semblé indispensable de présenter leur déroulement et les dispositions que nous avons prises pour limiter au maximum l'impact du chantier sur votre quotidien.

*Le 9 juillet de 17h à 20h une présentation du projet aura lieu sous la halle couverte.*

## Le déroulement du chantier

Les marchés de travaux sont répartis en trois lots. Le premier concerne la réfection des réseaux d'eau (potable, usée, pluviale). Le deuxième concerne les revêtements (chaussées, trottoirs, etc.) le dernier porte sur les espaces verts et le mobilier urbain. Cette organisation par lots va guider l'organisation globale du chantier. Sur chaque rue et ruelle

mise en chantier, les trois interventions se succéderont dans cet ordre : réseaux, revêtements, espaces verts et mobiliers.

**Les travaux se dérouleront en deux phases de septembre 2024 à décembre 2025**

Le déroulement d'ensemble est conçu pour limiter au maximum l'impact du chantier sur le quotidien des Villeneuvois. Le chantier commencera par le sud (secteur de la place de l'obélisque) et se déplacera progressivement vers le nord (secteur de la place Olivier de Serres). Le planning prévisionnel prévoit que la traversée du centre-bourg soit achevée à la fin du mois d'avril 2025. Après une pause estivale, les travaux se termineront à l'automne 2025 sur la place Olivier de Serres et de l'Esplanade.





**Notez la date :**

**La Rue aux familles le 12 octobre**

La rue aux familles, un évènement unique pour marquer le passage de l'ancien centre bourg Villeneuvois à une ville "neuve". Rendez-vous le 12 octobre 2024 de 11h à 17h30 pour une journée conviviale. Au programme ; un repas partagé, des animations, des stands de prévention, un spectacle et un concert et bien plus encore. Renseignements complémentaires auprès du centre socio-culturel.

**Commerçant : une réunion dédiée au lancement des travaux.**

Les commerçants de la rue principale se montrent légitimement soucieux du déroulement des travaux. Une nouvelle réunion sera programmée dès que les plannings exacts des entreprises seront connus

**Transports scolaires : modification temporaire des arrêts**

Pendant les travaux, la déviation mise en place ne permettra pas aux autocars de traverser

le centre-bourg. En accord avec la Région, organisatrice des transports, l'itinéraire des bus scolaires qui desservent les lycées sera modifié en conséquence. Ainsi, pour l'année scolaire, les arrêts de la place Olivier de Serres et de la gendarmerie seront suspendus. Les élèves se rendront aux arrêts centre et pommiers. La desserte du collège et des écoles n'est pas modifiée.

**Pendant les travaux, les parkings restent ouverts**

Tout au long des travaux, le chantier va être amené à se déplacer le long de la rue principale de Villeneuve de Berg. Le maintien de l'accès aux commerces sera une priorité. Nous avons la chance de disposer de multiples points de passage vers la rue principale qui faciliteront la fréquentation depuis les principaux parkings proches du centre-bourg, Place des Combettes, Place de l'Esplanade, Rue du Barry, Place Émile Froment ou Grande Rue. Pour faciliter le bon fonctionnement des stationnements et l'accueil de tous, la commune sera particulièrement vigilante



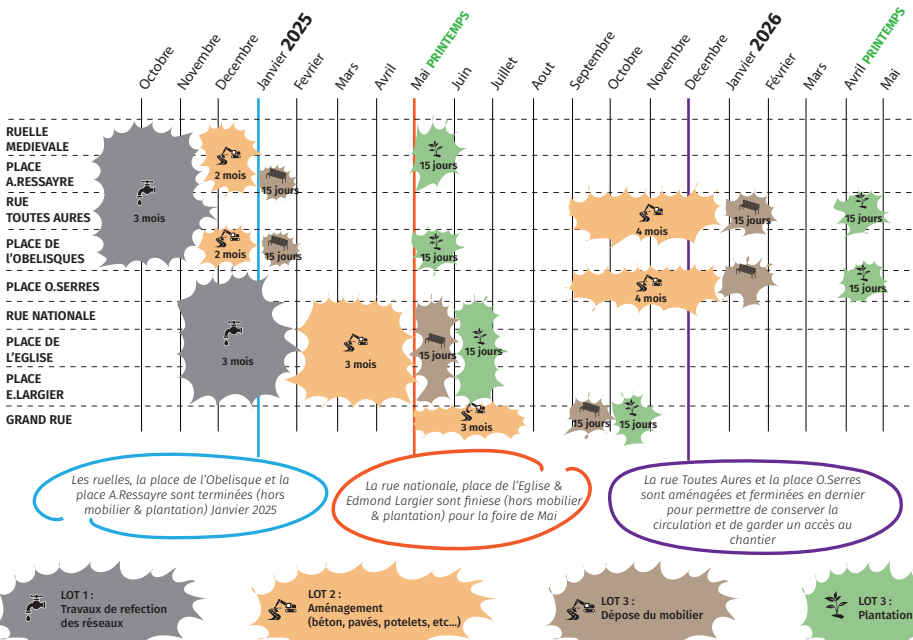
pour éviter les stationnements abusifs sur les zones bleues.

**La communauté de communes construit un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour accompagner les commerçants pendant les travaux**

**Réseaux d'assainissement et d'eau potable**

Les travaux prévoient la réfection des réseaux d'eau potable et la reprise des réseaux d'assainissement. Sur l'emprise concernée par les travaux, les éventuelles modifications ou les créations de branchement sont gérées par la SAUR. Si vous pensez être dans cette situation, il est encore temps de prendre contact. Les démarches s'effectuent en ligne :

<https://www.saurclient.fr/abonnement-et-raccordement/jemmenage-ou-je-fais-construire/je-me-raccorde>



Les ruelles, la place de l'Obelisque et la place A.Ressayre sont terminées (hors mobilier & plantation) Janvier 2025

La rue nationale, place de l'Eglise & Edmond Largier sont finies (hors mobilier & plantation) pour la foire de Mai

La rue Toutes Aures et la place O.Serres sont aménagées et fermées en dernier pour permettre de conserver la circulation et de garder un accès au chantier

# L'intercommunalité de Berg et Coiron fête ses 20 ans

Jeudi 6 juin, ils étaient nombreux agents, élus, partenaires rassemblés au cœur du village de Saint Maurice d'Ibie pour ce temps convivial. Après le mot d'accueil de Pierre Henri Chanal maire, le président Driss Naji et ses vice-présidents Michelle Gilly et Jean François Crozier (présents à sa création en 2004) sont revenus sur ce parcours fait d'heureux et douloureux moments. L'occasion de rappeler la création de la maison de santé, de la crèche intercommunale, du village du documentaire... et malheureusement le décès de son président fondateur Jean Paul Roux. Il lui aura impulsé son identité et ses valeurs, un socle solide favorable à sa cohésion et son développement.

Mais un anniversaire est aussi l'occasion de se projeter vers l'avenir. Des projets structurants ont été lancés dès 2021 : la rénovation du stade René Ducharme, la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire, en partenariat avec le Département, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la voie verte...en attente de financement. Car la volonté des élus communautaires est bien de prendre en main leur destin territorial et d'affirmer l'identité de Berg et Coiron. Une communauté de valeurs dans lesquelles chacun.es peuvent se reconnaître: la solidarité, la proximité et l'appartenance à un territoire.

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré tout au long de ces 20 ans au service d'un territoire et de ses habitants.



— SOCIAL

## Vivre ensemble : tous concernés !

Mégots, déjections canines, poubelles sur les trottoirs et déchets en tous genres sur la chaussée dégradent notre cadre de vie. A Villeneuve comme ailleurs, ces incivilités nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.



Nous le savons tous, la période estivale est propice aux travaux de jardinage et de bricolage.

Mais saviez-vous que ces activités sont réglementées par un arrêté préfectoral ?

Les jours de semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00) 12h00 et de 15h00 à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



De quoi vous mettre de mauvais poil ! Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines.

Une solution existe : ramasser les déjections. Des canisacs sont à disposition à plusieurs endroits de la commune.

Les enfants qui fréquentent les jeux et espaces publics, les agents municipaux dont la mission n'est pas de se substituer aux propriétaires, et vos concitoyens vous en seront reconnaissants.



La cigarette nuit gravement à la santé mais jeter son mégot au sol nuit gravement à l'environnement. Il met plusieurs décennies avant de se décomposer. Le ruissellement des eaux de pluie et les vents emportent les mégots dans les cours d'eau. Jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante.

— ACTION SOCIALE

## Aide au logement, priorité de l'action sociale.



Spécialisé dans les initiatives sociales et solidaires le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagne dans les démarches de recherche d'un logement en partenariat avec le bailleur social ADIS. L'adjointe aux solidarités membre du CCAS assiste à la commission d'attribution des logements organisée tous les mois et vient en appui dans le montage des dossiers.

En partenariat avec les travailleurs sociaux et les associations de défense des consommateurs, elle veille au respect des bonnes conditions d'hébergement.

La médiation permet parfois d'accompagner dans le bien vivre ensemble. Lors de la séance du 22 mai 2024, l'assemblée du CCAS a attribué une subvention au Fond Unique Logement (FUL). Cette subvention permet d'alimenter des aides au logement (dépôt de garantie ou caution, premier mois de loyer, assurance habitation, acquisition de mobilier de première nécessité, frais de déménagement, facture d'énergie...).

Chaque dossier est étudié par une commission représentative des différents partenaires (communes, département, MSA, Edf, Engie, Veolia, saur, bailleurs publics) prenant en compte la situation sociale, familiale et budgétaire...

Anne Marie Eyraud, adjointe aux solidarités, se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au logement lors de ses permanences en mairie le jeudi matin.

En prévision des risques de canicule de la période estivale, vous trouverez à l'intérieur de ce journal, une fiche d'inscription permettant de recenser des personnes vulnérables. Le CCAS peut ainsi aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels. Ainsi le CCAS initie des actions de veille sanitaire en relation avec les partenaires sociaux (appels téléphoniques, accueil dans un bâtiment communal climatisé, visites à domicile...).

N'hésitez pas à vous faire connaître !!!



## Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg

### TRIBUNE DE LA MAJORITÉ “DESSINE-MOI VILLENEUVE”

#### La commune investit pour son avenir

C'est l'un des enjeux de ce mandat : oeuvrer à l'amélioration du quotidien des villeneuvois tout en investissant pour le développement de la commune. Le programme « Petites Villes de Demain » et l'opération de revitalisation du territoire engagée avec la Communauté de Communes et l'État en constituent le cadre.

Lors de la concertation menée depuis 4 ans avec vous, priorité a été donnée à la requalification du centre bourg, de la rue principale et des places adjacentes, levier indispensable d'une redynamisation commerciale, d'un renouveau de l'habitat et de l'amélioration de notre cadre de vie. Ce projet entre dans sa phase opérationnelle. Mais notre implication est allée au-delà, sur deux autres projets dont la réalisation nécessitera plus de temps avec pour ambition de conforter l'activité et l'attractivité de notre bourg : l'aménagement de la ZAC des Combettes d'une part et la requalification de la friche hospitalière d'autre part.

L'aménagement des Combettes a connu par le passé de nombreux rebondissements. Plusieurs projets se sont heurtés à l'absence de vision consensuelle entre la commune et l'État

qui doit valider le projet. Après 3 ans de discussions, nous approchons d'un projet d'aménagement qui concilie l'ensemble des objectifs assignés à la zone d'activité : un équilibre entre équipements, espaces publics et zones d'habitat, une extension du centre ville venant le conforter et non le desservir, des espaces de stationnement et de rassemblement suffisants, un verdissement renforcé et un cadre respectueux du paysage et des patrimoines, ... Nous aurons certainement bien des occasions d'en parler.

L'autre enjeu concerne la réhabilitation de la fiche de l'ancien hôpital. Elle constitue une opportunité pour ramener de l'activité dans le centre bourg offrant un potentiel immobilier sans comparaison sur le territoire. Les études préliminaires sur le bâtiment sont engagées en lien avec l'hôpital propriétaire et l'intercommunalité. La réflexion démarre sur le devenir du site, mobilisant différents partenaires, avec l'appui d'un établissement public foncier - EPO-RA.

Les questions d'aménagement urbain sont donc au coeur des enjeux pour notre commune. Les ateliers du territoire, concertation engagée

en début de mandat, l'avaient souligné. Nous avons donc porté une attention particulière à la prise de compétence de l'intercommunalité sur les documents d'urbanisme, et dont les modalités de mise en œuvre initialement proposées ne nous convenaient pas, nous nous en sommes expliqués. Depuis, les discussions se sont poursuivies pour aboutir à un compromis : les conditions financières n'ont certes pas été révisées dans l'immédiat mais nous avons obtenu l'engagement d'une clause de revoyure dès lors que les financements de l'Etat seraient obtenus. Et surtout, alors que la représentation de Villeneuve était identique à la plus petite des communes de l'intercommunalité, nous avons obtenu une meilleure représentativité et une intégration de notre représentante (Marie Fargier) dans le pilotage de la démarche ceci afin de mieux représenter les intérêts de notre commune. Nous nous sommes donc prononcés favorablement sur cette nouvelle compétence communautaire au service de la construction d'un nouveau projet de territoire.

Implication, vision et tenacité sont assurément les qualités les plus utiles pour relever de tels défis.

### TRIBUNE “AGISSONS ENSEMBLE”

En 2023, la majorité municipale a fait la une du Dauphiné Libéré Drôme et Ardèche avec l'une des plus fortes augmentations d'impôts, impactant ainsi durement le pouvoir d'achat des ménages de notre belle commune. Chaque famille a vu sa feuille d'impôt augmenter significativement, alors que d'autres solutions auraient pu être envisagées.

Actuellement, des associations communales sont contraintes de chercher des locaux dans les communes voisines ! Des entreprises quittent la ville car la commune ne leur permet pas de se développer, en raison d'une planification urbaine très mal pensée.

Est-ce réellement acceptable ?

Nous participons activement aux différentes réunions auxquelles nous sommes invités même si la situation professionnelle de notre cheffe de file ne lui permet pas d'être autant disponible qu'avant.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et nous reviendrons prochainement vers vous.

### TRIBUNE “S'INVESTIR”

Nous nous réjouissons que la raison ait pris le pas sur la dissension entre notre commune et notre intercommunalité au sujet du transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme. Nous allons enfin pouvoir travailler à la bonne échelle pour éviter l'étalement urbain et la fragmentation des espaces agricoles et naturels. En espérant que la majorité cesse de se penser seule contre tous, dans un rapport de force perpétuel où il s'agit toujours de tordre le bras à l'interco, notre premier partenaire en tout, et s'élève enfin à la hauteur des enjeux...

Autre sujet où la raison a fini par l'emporter : les usages parfois trop bruyants de la salle de l'Ardéchoise, malgré les protestations du voisinage restées sans effet. Devenue salle des fêtes, ni prévue originellement pour ça, ni adaptée, il aura fallu une pétition et un rappel à l'ordre de la Préfecture. Il n'en reste pas moins qu'annoncée en début de mandat, une salle des fêtes, avec une commission bien mise en place mais jamais réunie, devra bien se construire un jour, à condition toutefois que le lieu soit bien validé par tous.

Nous vous souhaitons, par anticipation, de très bonnes vacances d'été !

### TRIBUNE “POUR VILLENEUVE AVEC VOUS”

Billet d'humeur : toujours une limitation par la municipalité à 5 lignes ! « La culture en danger » c'est en ces termes que nous avons été alertés : trop de bruit à l'Ardéchoise donc interdiction d'utiliser cette salle pour des activités musicales. Il devait y avoir une commission extramunicipale sur un éventuel projet de salle des fêtes, une forte attente des habitants. A ce jour elle ne s'est toujours pas réunie. La disparition à terme des associations culturelles, c'est un risque !

## OBLIGATIONS LÉGALES

### Débroussaillage obligatoire :

Notre région est particulièrement exposée au risque d'incendies de forêts. Pour se protéger soi, son habitation, mais aussi les zones naturelles et les maisons qui nous entourent, la loi prévoit des mesures particulières pour les bâtiments situés à moins de 200 mètres d'une forêt.

En effet, il a été largement démontré que c'est sur la zone de contact entre la forêt et l'habitat que se joue l'essentiel de la prévention des feux de forêt. C'est pourquoi, les propriétaires et occupants de ces habitations sont soumis à une obligation légale de débroussaillage. Or la compréhension des zones de débroussaillage et du résultat attendu n'est pas chose aisée. En partant de ce constat la



commune s'est rapprochée de l'association Communes Forestières d'Ardèche afin d'essayer de mettre en place un outil innovant facilitant ce travail de compréhension. Nous avons été retenus, tout comme Alba la Romaine, afin de réaliser une cartographie complète de la commune, sur laquelle parcelle par parcelle nous pourrions vous donner des éléments précis du travail à accomplir afin de se protéger et de respecter la loi, en fonction de votre typologie de terrain et de votre voisinage de la forêt. Le rendu de cet outil est attendu pour la fin de l'année 2024.

### Peste Porcine

Détenteurs de porcs ou de sangliers : déclaration obligatoire et vigilance

Le virus de la peste porcine africaine (sans danger pour l'homme) se rapproche des frontières françaises. Dans ce contexte, il est rappelé par la Préfecture, l'obligation pour tout propriétaire de déclarer la détention de porcs et/ou sangliers dès le premier animal détenu, (élevages professionnels, animaux destinés à la consommation familiale, ou animaux de compagnie) quelle que soit la race, y compris les races naines.

## COMMERCES

### Cabane a 1 an déjà !

«Une année folle, dense, riche... Cabane s'est retrouvée à la fois lieu d'échanges, de fabrication, de rencontres, et même en petit nid pour nos filles. 2023 c'était le lancement de Cabane mais également les premiers pas dans la maternité pour chacune. Alors Cabane ce n'est pas juste un lieu de travail, c'est un espace vivant, qui change, accueille, expérimente. Cette année fut riche aussi à ce niveau, les premières cuissons pour Roxanne et pour Alice un nouveau modèle de chaussure...»



Les premiers ateliers seront présentés lors de notre 1er anniversaire. Alors, samedi 6 juillet de 10h à 17h, venez fêter nos un an avec une journée de démonstration, de visites de nos ateliers et de la boutique, et un pot à 12h ! Bon week-end à vous.»

Alice&Roxanne, propriétaires de la Cabane

### Crêp'Harry

«La Crêp'Harry a ouvert discrètement ses portes le mardi 2 avril à Villeneuve-de-Berg, située au 29 rue Auguste Ressayre, à côté de Proxi et en face de Faustine Coiffure et l'institut Soph'beauty.

Avec une capacité de 18 couverts à l'intérieur et une dizaine en terrasse, nous proposons une sélection de galettes salées à la farine de sarrasin, des planches apéro, des crêpes dessert et des glaces.»

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h/21h

Mercredi Jeudi et vendredi 11h30/13h-19h21h

Samedi 16h/21h

Fermé Dimanche et Lundi



«Ayant des liens familiaux avec Villeneuve depuis 2018, nous avons été séduits par ce charmant local authentique. Forts de notre expérience dans la boulangerie-pâtisserie, après 21 années d'activité, nous nous sommes lancés

humblement dans ce nouveau projet.

Nous sommes heureux de vous accueillir chez LA CRÊP'HARRY pour des moments gourmands.»

Muriel et Harry

## SERVICES MAIRIE

### OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Vendredi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h à 12h.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous : Sylvie Dubois, maire

Lundi de 14h à 18h (RDV souhaité) : Patrick Rotger, 3e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

Jeudi de 10h à 12h (RDV souhaité) : Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS.

Vendredi de 14h à 18h et Samedi matin sur RDV : Stéphane Chausse, 1er adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiments, agriculture, mobilité, eau, déchets, services techniques.

Marie Fargier, 2e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques. Sur RDV.

Christophe Vigne, 5ème adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sport, projet municipal, après 18h du mardi au vendredi et le samedi matin sur RDV

### SERVICES UTILES

Médiathèque : 04 84 88 44 04

[mediatheque@villeneuveberg.fr](mailto:mediatheque@villeneuveberg.fr)

Services techniques :

[dst@villeneuveberg.fr](mailto:dst@villeneuveberg.fr)

Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi de 9h à 11h45,

mercredi de 9h à 11h45

et de 13h30 à 17h

SIDOMSA : 04 75 94 33 57

SIVOM : 04 75 94 82 94

SAUR : 04 63 36 10 00 de 8h à 18h,

04 63 36 10 09 soir et week-end

### TOUTES LES INFOS

sur [villeneuveberg.fr](http://villeneuveberg.fr)

Mairie - 11 rue Notre-Dame

07170 Villeneuve-de-Berg

Tél. 04 75 94 80 09

<https://www.facebook.com/VilleneuveDeBergArdèche>



VILLE NEUVE DE-BERG Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg

Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire

Rédaction & photos : équipe municipale

Maquette : [com-mouv.pro](http://com-mouv.pro)

Mise en page : service communication

Impression : Copy Com ([copy-com.com](http://copy-com.com))

Ne pas jeter sur la voie publique.